

Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com



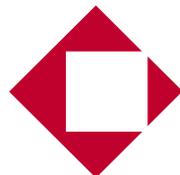
VIADUC DE CAROUAL

projet de restauration

mise à jour septembre 2018



FONDATION



DU
PATRIMOINE

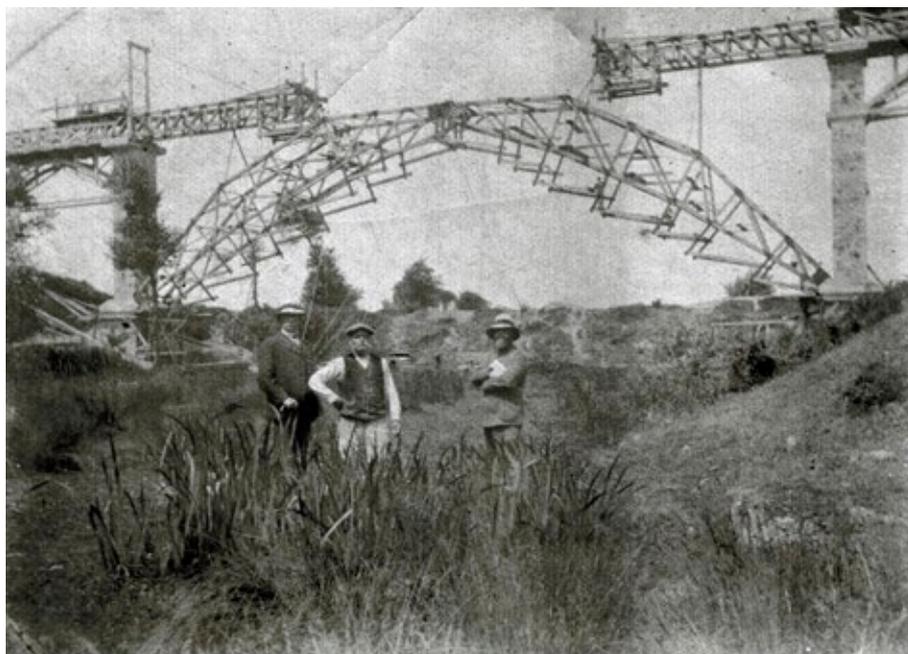


Le Viaduc de Caroual

Le viaduc de Caroual est un **ouvrage d'art** construit de 1913 à 1916 sur le tracé de l'une des lignes du réseau secondaire des chemins de fer des Côtes du Nord (désormais Côtes d'Armor), une Voie Ferrée d'Intérêt Local (VFIL). Il enjambe un vallon et menait le petit train vers la gare du bourg d'Erquy (sur l'emplacement de l'actuel Centre de Secours), offrant alors à ses passagers l'occasion de découvrir la mer et les paysages spectaculaires de la commune, dès 1922.



Cet ouvrage a été imaginé par **Louis Harel de la Noë**, ingénieur en chef du service des Ponts et Chaussées des Côtes du Nord. Ce briochin a conçu 68 ouvrages d'une qualité architecturale certaine dans le département, dont plus de la moitié ont malheureusement été détruits. Pour la construction du second réseau, dès 1912, Harel de la Noë décide d'utiliser le **béton armé**, matériau novateur, solide, durable mais également d'un coût de revient moindre, autant d'éléments qui vont encourager les financeurs à approuver le projet.

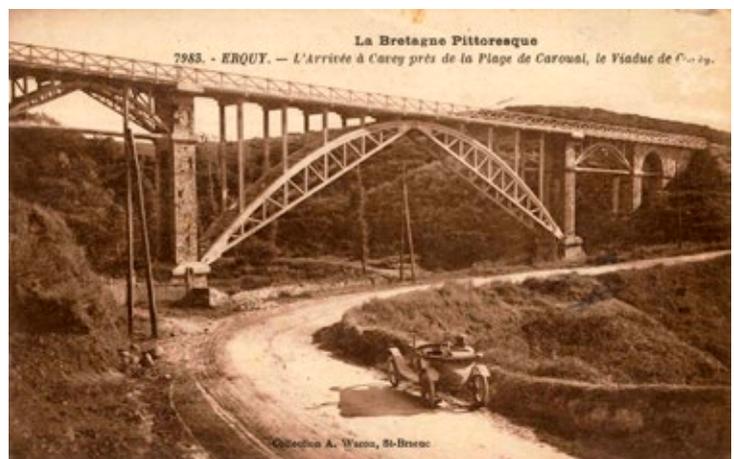


Notre viaduc est parmi les premiers ponts **préfabriqués**. Il est composé d'un ensemble d'éléments préconçus et assemblés sur place, comme ses arches standardisées de 12 mètres de portée. Mais sa caractéristique principale reste son **imposante arche centrale** de 45 mètres de portée et de 70 tonnes, non pas préfabriquée mais bien coulée sur place au cours des années 1915 et 1916. La mise en œuvre de l'ouvrage est remarquable et démontre toute **l'ingéniosité** de son concepteur, en un temps où la majorité des hommes valides était partie combattre dans les tranchées.

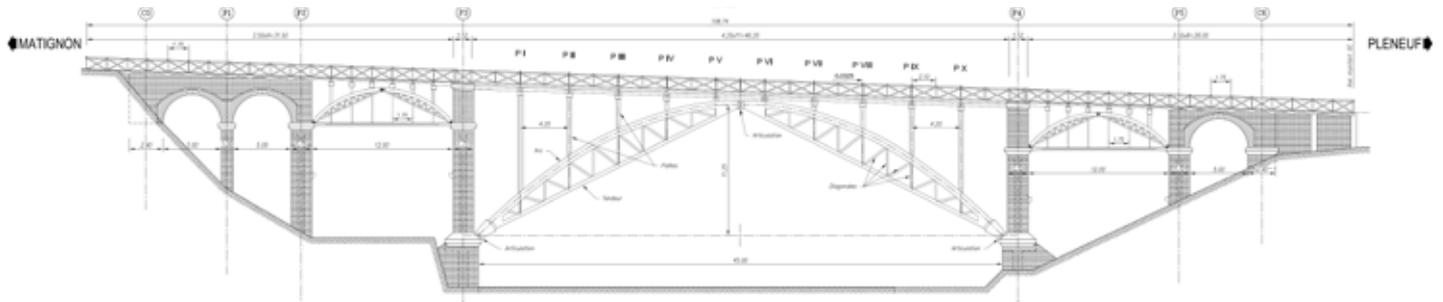
Après avoir transporté marchandises et passagers, estivants, amateurs de baignade et de nature, la ligne du petit train des « Côtes du Nord » est **abandonnée** en 1948 et signe la fin de l'exploitation du viaduc. Toutefois, il était encore ouvert à la promenade il y a peu et reste très apprécié des habitants d'Erquy pour son **point de vue** imprenable sur la plage de Caroual et sur la rade d'Erquy.



Inscrit au titre des **Monuments Historiques** en mars 2014, l'ouvrage fait désormais partie des sites de notre commune à préserver absolument. Témoin du développement industriel du département, acteur de son évolution touristique, monument identifiable entre tous, le Viaduc de Caroual doit faire peau neuve.



Des restaurations importantes



plan bureau d'études ArtCad

Elevation de l'ouvrage

La commune a confié en 2015 au bureau d'étude ARTCAD et aux cordistes d'ALTITUDE 44 NORD OUEST une mission d'expertise de l'ouvrage ainsi qu'une étude de faisabilité, afin de connaître l'étendue précise des restaurations nécessaires. Le constat est sans appel, le pont est en mauvais état. **Ses structures en béton et armatures métalliques sont très dégradées** à cause de son environnement direct, de la qualité du béton utilisé alors et de l'absence d'entretien régulier après l'arrêt de l'exploitation. Sa capacité à se soutenir lui-même n'est pas pour l'instant remise en cause, mais un délai trop long avant le début des restaurations pourrait menacer la structure entière.



La restauration concerne :

- Des ragréages ou reconstitution des bétons endommagés.
- Des projections de béton sur parement.
- Des réparations des superstructures endommagées.
- Des travaux pour l'aménagement du viaduc et son ouverture au public.

La **préservation de l'environnement** est évidemment une préoccupation majeure. L'impact des travaux sur celui-ci devra être nul, dans un esprit de protection de la faune et de la flore environnante et dans le respect des sites naturels protégés à proximité.

Pourquoi restaurer l'ouvrage ?



La Commune d'Erquy a lancé des études en vue de la requalification et du réaménagement urbain et paysager de Caroual, dont le viaduc est une composante essentielle. Sa restauration et sa mise en valeur sont nécessaires au sein de ce projet cohérent qui permettra aux habitants de bénéficier d'un cadre de vie attrayant.

- Le viaduc est désormais inscrit au titre des **Monuments Historiques**, soulignant ainsi son intérêt historique et patrimonial fort.
- Il s'agit de l'un des premiers ouvrages d'art réalisés en béton armé, préfabriqués et coulés sur place. Il montre des **caractéristiques techniques et esthétiques remarquables**.
- Il est un motif de **médiation pour la mise en valeur du patrimoine industriel**, trop souvent «délaisé» car proche de nous dans le temps. Après restauration, des opérations de médiation seront mises en place : visites, conférences, publication définitive, expositions.
- Son **aménagement en voie verte** et sa réouverture au public dans de bonnes conditions de sécurité seront profitables au dynamisme touristique de la Commune d'Erquy. Le monument s'insérera dans le réseau des chemins de promenade aménagés faisant la réputation de la commune, **station classée de tourisme** depuis 2016.
- Le viaduc se trouve à proximité immédiate de plusieurs zones de mise en valeur du patrimoine paysagé : **Zone NATURA 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Site classé espace naturel sensible** (Cap d'Erquy).
- Le Viaduc de Caroual sera l'entrée du futur **Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel** (label délivré en 2019).

Outre l'attachement des réginiéens à ce monument qui a marqué leurs souvenirs, du plus âgé au plus jeune, il représente désormais un maillon de plus à intégrer parmi les sites exceptionnels que compte notre commune.

Les partenaires

L'association **Les amis du Viaduc de Caroual** et la **Commune d'Erquy** travaillent main dans la main afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'édifice.

Une souscription a été ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine en 2016.

C'est dans le cadre de ce partenariat que le projet de sauvegarde du Viaduc de Caroual figure parmi les 269 monuments retenus pour bénéficier de fonds de la **mission « patrimoine en péril »** confiée à Stéphane Bern.

Le Viaduc de Caroual fait aussi partie des **50 coups de cœur de la Région Bretagne**, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2018 (#JEP2018).

Cette entreprise nécessite aussi l'aide de **fonds privés** pour être menée à bien.

Combien faut-il réunir ?

Le conseil municipal, réuni le 17 mars 2016, a voté à l'unanimité la validation du projet de restauration du Viaduc de Caroual et l'approbation globale d'un programme technique de restauration du viaduc.

Montant des travaux *	1 250 000 €
Montant des subventions *	562 500 €
Part restant à la charge de la commune *	687 500 €

* Montants susceptibles d'évoluer en fonction des travaux.



photo Annick MARSILLI

Comment nous aider ?

Faites partie des mécènes du projet

Vous pouvez faire un don ou reverser une partie de votre chiffre d'affaire pour nous soutenir. Votre contribution est importante afin de mener ce projet à bien. Les contreparties pour les donateurs incluent une invitation à l'inauguration des travaux, une remise de diplôme « mécène du patrimoine d'Erquy » et une visite guidée historique et patrimoniale de la commune.

Parlez-en autour de vous

N'hésitez pas à donner le ton et parler du projet à toute personne sensibilisée à la protection du patrimoine et bien sûr au rayonnement de la Commune d'Erquy.

Devenez nos ambassadeurs numériques

Notre projet pourrait trouver une bonne place sur votre blog, vos sites internet ... montrez que vous partagez notre intérêt pour la préservation du patrimoine.

Le mécénat d'entreprise

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général, sous forme d'aide financière ou matérielle. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale.

- Les personnes physiques bénéficient d'une **réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don**, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Les personnes morales bénéficient d'une **réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don**, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires. De plus, le donateur a la possibilité d'étendre sur 5 ans l'avantage fiscal résultant de son don au-delà du plafond des 20 %.



www.facebook.com/ViaducdeCaroual
www.fondation-patrimoine.org/43986



Photo du Vase de Caroual à Erquié, Côtes d'Armor | Photo de S. Bern © Laurent Menec



PARTOUT EN FRANCE
LA FONDATION
DU PATRIMOINE ROUVRE
LES PETITS MUSÉES,
SAUVE LES MOULINS
ET LES LAVOIRS,
RÉNOVE LES THÉÂTRES
DÉSFFECTÉS
ET LES CLOCHERS
QUI S'EFFONDRENT...

Ensemble, sauvons notre patrimoine !

Donnez à la Fondation du patrimoine
www.fondation-patrimoine.org

EN PARTENARIAT AVEC



MÉCÈNE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

